



COMPTE RENDU DU CHSCT 20 MARS 2018

La séance a commencé de manière chaotique en l'absence du président, Bertrand Gautier retardé, par l'examen du rapport annuel du CHSCT. Il synthétise l'ensemble de l'activité de cette instance. Il a ensuite été fait un point sur les travaux en cours ou en projet.

Point sur les travaux :

Cavaillon : crédit pour une deuxième tranche pour les fenêtres et volets(pas la dernière)

Cité : façades : travaux finis avant l'été

Entrée : sans doute cet automne pour deux ou trois mois

Sécurisation / mise aux normes escaliers et couloirs : avril

Orange : retard dans l'installation de l'ascenseur dû à l'étude sol / fin : mai

Apt : pas de solutions trouvées en concertation avec la mairie, la situation reste au point mort.

A l'arrivée de monsieur Gautier, la séance a repris son cours normal avec la lecture des déclarations liminaires, qui du coup, ne l'étaient plus ! (A lire celle de la CGT ci-jointe) En réponse, le président a minimisé l'importance des CHSCT, se disant prêt à fonctionner dans une instance unique (CTL-CHSCT). La CGT est intervenue pour souligner la volonté gouvernementale de réduire drastiquement le rôle des « corps intermédiaires » qui se traduit à la DGFIP par une baisse constante des droits et des moyens des organisations syndicales.

Le sujet suivant fut le bilan du document unique d'évaluation des risques professionnels 2016/2017. L'occasion de souligner une fois de plus l'intérêt, mais aussi les limites de ce dispositif. La réflexion sur les actions à mener et le rôle de l'encadrement intermédiaire a été débattue. Le directeur convient qu'il faut faire plus dans cette direction, au-delà de l'action « forum théâtre », au sujet duquel la CGT a réaffirmé son opposition de principe.

Les membres du CHSCT ont ensuite examiné le projet de budget 2018. Le montant total alloué au CHSCT DDFIP84/Dircofi s'élève à 89888 €. Le fait que le CHSCT soit doté d'un budget propre et autonome est primordial, c'est ce qui fait sa spécificité et son indépendance... et c'est une des raisons pour lesquelles la CGT est très inquiète de la volonté du gouvernement de supprimer cette instance.

Spécifiquement, l'accent va être porté cette année sur l'amélioration de la l'ambiance lumineuse des locaux administratifs avec la généralisation de l'installation de leds. Le CHSCT va également initier une étude sur le déploiement des doubles écrans, étude menée par type de métiers pour penser le financement et l'installation.

Les autres postes prévisionnels ont été approuvés. Pour le détail de ce budget, les représentants CGT tiennent les documents à la disposition des collègues.

Puis le débat a porté sur projets d'aménagement des locaux suite à restructurations. L'installation des agents du futur pôle hospitalier « nord Vaucluse », dans les locaux actuels de la trésorerie de l'hôpital de Carpentras se fait dans un contexte très contraint. Les collègues vont clairement y perdre en qualité de vie au travail avec l'installation d'une salle de détente aveugle et exiguë et globalement, un espace par agent très restreint. La CGT sera donc attentive à ce que, à tout le moins, leurs choix et demandes soient pris en compte.

L'intégration de la trésorerie municipale de Cavaillon dans les locaux de l'hôtel des impôts se fera cet été. Les plans ont été discutés après prise en compte des remarques des agents. Le sas de l'entrée sera refait et la banque d'accueil réaménagée. Un protocole sur la gestion de la caisse sera élaboré. Le président, sur ce dernier sujet, souhaite éviter les erreurs commises sur d'autres sites. Nous ne pouvons que partager ce point de vue.

Les représentants CGT ont ensuite remis au président une lettre signée des agents de la trésorerie de l'hôpital d'Avignon manifestant leur inquiétude sur l'avenir de leur service et sa future implantation. Monsieur Gautier a confirmé qu'un pôle hospitalier comprenant les deux trésoreries hospitalières d'Avignon ainsi que les missions exercées par les CFP de Cavaillon, et d'Apt sera installé à la cité administrative d'Avignon, certainement dans des locaux du bâtiment 3.

Questions diverses :

Conséquences de la mise en place du télétravail dans la direction : Pour monsieur Gautier la question ne se posera que lors de la généralisation du dispositif. Il faudra alors sans doute réguler le système.

Suivi de compétence : Malgré la mise en place imminente de l'expérimentation en Vaucluse, on ne sait toujours rien du cadre et des modalités de ce dispositif. En attendant d'en savoir plus, la CGT condamne de toutes ses forces ce projet qui vise à mettre en concurrence les agents et les priver de leurs droits et garanties.

Où en est-t-on du remplacement du médecin de prévention ? Pour l'instant aucun médecin n'a été recruté et nous ne sommes guère optimistes pour l'avenir...

La CGT pose la question de l'avenir du service de la publicité foncière d'Orange suite à la décision nationale de généraliser les opérations de fusion des SPF. Pour monsieur Gautier, il est difficile d'envisager une fusion des trois SPF en 2019 en une seule fois en ayant à gérer en plus le retard pris dans les délais de publication. Il souhaite le maintien provisoire d'une antenne à Orange. Au final, la direction générale tranchera.

*Les membres du CHSCT de la CGT restent à votre disposition et à votre écoute.
N'hésitez pas à nous contacter.*

Vos représentants CGT :

- Françoise ROSSINELLI. Barbara DUMERGUE- Frédéric SOTTET